



## **Déclaration liminaire FSU**

### **CSA SD Carte scolaire du 31 mars 2026**

Une année chasse l'autre mais les politiques mises en place demeurent. Cette nouvelle carte scolaire n'échappe pas à ce triste constat. Notre département doit rendre 11 postes auxquels il faudra bien ajouter les 6 moyens nécessaires à la mise en place de 5 nouveaux PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) et la régularisation d'un des deux créés l'an passé, soit au minimum 17 postes à supprimer.

La justification des fermetures est sans surprise la baisse démographique. Comme moins d'élèves sont attendu·es, il y a besoin de moins d'enseignant·es. Cette pseudo-logique s'appuie sur une rhétorique convenue faisant fi des réalités et des besoins. Mais dans les écoles, que constate-t-on ?

Un·e collègue est absent·e, ce n'est pas de sa faute, le virus généreusement partagé a eu raison de sa santé. Mais voilà, le remplacement ne coule pas de source, ou plutôt, la source des moyens n'est pas à la hauteur des besoins. Le taux de remplaçants, (nombre de brigades sur nombre de PE) est actuellement à 9,3 %. S'il était seulement porté à 10 %, il y aurait 17 brigades de plus. D'autre part, s'il y avait une brigade dédiée aux remplacements liés à la Formation Continue, comme c'était le cas jusqu'en 2011-2012, cette dernière ne grèverait pas les capacités de pouvoir remplacer les collègues en arrêt. La part de la masse salariale dédiée à la Formation Continue devrait atteindre 3,8% soit 65 postes !

Les élèves en difficulté ont besoin de plus d'aide et de plus d'attention. Des collègues spécialisé·es des RASED sont un bon levier pour pouvoir les aider et travailler de concert avec l'enseignant·e de la classe. Elles et ils sont aussi nécessaires pour prévenir la difficulté. Le problème, c'est que l'on ne compte sur le département plus que 5 postes d'enseignant·e spécialisé·e chargé·e de l'aide à dominante pédagogique (E) et 12 postes d'enseignant·e spécialisé·e chargé·e de l'aide à dominante rééducative (G). Il faudrait 3 enseignant·es spécialisé·es (2E et 1G) et un·e psychologue pour 800 élèves. Sachant qu'il y a un peu plus de 26 000 élèves, il faudrait donc 32,5 (auxquels il faut enlever les 12 postes G existants) et 65 (auxquels il faut enlever les 5 postes E existants)...! Soit 80 postes !

L'école inclusive n'a pas les moyens de ses ambitions. Les AESH, à 95 % des femmes, sont les laissé·es pour compte. La plupart sont à temps partiel contraint, avec des salaires indignes, sans statut de la Fonction Publique qui pourtant leur permettrait tout à la fois des les protéger et de leur apporter une juste reconnaissance. Les notifications des élèves sont de moins en moins en individualisé mais en mutualisé. Les temps d'accompagnement deviennent de plus en plus aléatoires et ne permettent pas d'apporter l'aide dont ils ont pourtant bien besoin.

Les ouvertures d'ULIS doivent se poursuivre, accompagnées des moyens en AESH dédiés et avec des un nombre d'élèves maximum abaissé à 10, ce qui nécessiterait l'ouverture immédiate de 8 dispositifs supplémentaires.

Parallèlement, des élèves sont en attente de places en IME, en ITEP, en ULIS...

L'ARS alloue 90 000 € à chaque PAS. Sachant qu'une place ITEP a un coût moyen de 53 421 € ou qu'une place en IME a un coût moyen de 51 314 € (source : ERRD, CA, FINESS)\*, combien de places pour les enfants pourrait-on créer avec ces moyens ? Pour la FSU, encore une fois, c'est un choix politique qui ne correspond pas aux besoins de terrain.

Le nombre moyen d'élèves par classe a effectivement baissé, ce qui va indéniablement dans le bon sens mais ce n'est pas suffisant. Pour scolariser les TPS et les PS dans de bonnes conditions, il ne faudrait pas de classes à plus de 15 élèves. On en est bien loin.

La moyenne ne reflète pas la réalité de chaque classe. Avoir une école à 24 de moyenne, cela signifie presque systématiquement la constitution de classes de 25 à 30 élèves.

Des classes dépassant les 24 élèves existent encore bel et bien. Dans les mesures de Carte scolaire présentées, pas moins de 7 écoles se retrouveraient à plus de 24 élèves de moyenne, 7 autres à plus de 23 de moyenne et encore 7 à plus de 22 de moyenne. Les mandats portés par la FSU-SNUipp sont clairs : 22 élèves maximum par classe hors Éducation Prioritaire et 18 élèves maximum par classe en Éducation Prioritaire.

En France, le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à 21,3 élèves en 2022. Il reste supérieur de 6% à la moyenne des pays de l'OCDE (20,1 élèves) et de 12% à celui de la moyenne des pays de l'UE25 (19,1 élèves).

Entre 2013 et 2022, la taille moyenne des classes primaires est restée stable avec 19 élèves dans les pays de l'UE25 et 21 élèves dans ceux de l'OCDE. En revanche elle a baissé en France (mesures de dédoublements des classes, de plafonnement des effectifs...).

Les DSDEN, soumises à la politique nationale, travaillent à faire diminuer le nombre des écoles et cherchent à regrouper partout où elles le peuvent les écoles entre elles. L'élève et accessoirement l'enseignant-e sont-ils et elles à l'origine de la réflexion du Ministère? Evidemment non. La logique est plus prosaïquement comptable mais aussi politique, permettant de mettre en place un système toujours plus vertical et descendant où les enseignant-es ne sont plus considéré-es comme des concepteurs-trices mais des exécutant-es sommé-es de se soumettre à toutes les injonctions (Evaluations Nationales, plans de formation...)

Pourquoi en sommes nous là ?

L'État décide ne pas investir à la hauteur des besoins. Il fait un très mauvais calcul. Alors que sa rhétorique repose sur le fait de ne pas faire peser aux générations futures le poids de la dette, il renonce délibérément à donner aux générations futures les clés de la réussite de chacun.e.

**Quelle chance gâchée ! On aurait pu se servir de la baisse démographique pour qu'à moyens constants on améliore les conditions d'apprentissage des élèves en faisant baisser le nombre des élèves par classe !**

Ce gouvernement aurait pu être censuré : le budget aurait été reconduit comme l'année dernière et nous n'aurions sûrement pas connu une telle carte scolaire. Pour rappel, suite à la censure du gouvernement Barnier l'année dernière, nous avons échappé à une carte scolaire 2025-26 qui s'annonçait terrible.

La réussite de cette semaine d'action et de ce jour de grève témoigne de la volonté des enseignant·es mais aussi des parents d'élèves à ne pas se laisser faire et imposer une autre politique pour l'Ecole. La FSU a un autre projet pour l'Ecole qu'elle met à disposition au MEN pour qu'il s'en inspire !

\* ERRD : états réalisés des recettes et des dépenses

CA : comptes administratifs

FINESS : fichier national des établissements sanitaires et sociaux